

## CHSCT du 13/02

A l'ordre du jour de ce CHSCT : examen des propositions d'actions des directions en matière de risques, ainsi que la répartition des crédits au sein des différents services et unités de travail.

**FO lors de cette instance a dénoncé les délais** de réponse de la direction aux fiches de signalement toujours trop longs ... lorsqu'ils existent.

**FO a souligné l'incohérence** de la direction. Elle limite les paiements en liquide à 300€ pour tendre vers le 100% télé-paiement et de l'autre côté, elle multiplie les sécurisations de sites. (guichets blindés, vidéo surveillance, dégagements par la Brinks,...)

**FO a dénoncé la nouvelle version du DUERP** mis en place en 2013 sans présentation aux Organisations syndicales. La direction a choisi sans concertation de pondérer les risques professionnels de manière significative voir de supprimer certains risques psychos sociaux en changeant la présentation des documents.

Ainsi les Risques Psycho-Sociaux se sont vu reclassés de risque A à D. Rappelons toutefois que ces risques sont la cause de 26 suicides en 2013 et de la plupart des arrêts maladie.

FO appelle à une reconnaissance du syndrome d'épuisement dit «burn out» au tableau des maladies professionnelles.

FO dénonce depuis de nombreuses années les organisations du travail générées par des critères de rentabilité, des méthodes d'évaluations individuelles des performances, la destruction massive des emplois et les conditions de travail qui se dégradent portant atteinte à la santé physique et mentale des salariés toutes catégories confondues.

La direction n'ayant pas de réponse au RPS, les Organisations syndicales présentes ont proposé la mise en place d'une session de **maitrise des émotions basée sur la sophrologie**. Sensée aider les agents à surmonter leur stress, une 1ère session se déroulera en 2014 ; si elle s'avère positive, l'expérience sera reconduite pour tous les volontaires.

Pour les personnes intéressées, pensez à vous inscrire.